



COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES

Téléphone : Charles PASTOURELY - 06.13.08.66.97

Mail : cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

– 12 Novembre 2022 – PAU (CD64)

L'assemblée générale débute à 09H00, le 12 Novembre 2022, sous la présidence de **Charles PASTOURELY**.

Alain NÉHÉMIE et **Jean-Marc CAPBLANCQ** sont désignés secrétaires de séance.

Appel des membres par le secrétaire général : **Alain NÉHÉMIE**

Personnes présentes : **Charles PASTOURELY**, **Jacques LACAVE**, **Alain NEHEMIE**, **Christian DEVAINE**, **Marie MAZZER**, **Francis CHENOT**, **Roland ARMAND**, **Joëlle BOURIDEYS**, **Jean-Marc CAPBLANCQ**, **Yvette DELOL**, **Didier RICOU**, **Serge PAGNOUX**, **Bernard PARGADE**, **Alain SOLEILHAVOUP**, **Alfonso DE FIGUEIREDO**, **Alain FORETNEGRE**, **Christian OLIVAN**, **Loïc MONNIER**.

Comité de la Creuse : **MM. Thierry LAMARDELLE**, **Gilbert CHASSAING**.

Comité du Lot et Garonne (CD47) : **Monsieur Guy MAZZER**.

Comité des Pyrénées Atlantiques (CD64) : **Mme Sylvie MAZURIER**, **MM. Gil BONNET** et **Jean-Louis BORDERIEUX LACOSTE**.

Comité de la Vienne: **Mr Christian LUDOVIC**.

Comité de la Dordogne (CD24) : **Monsieur Rémi LAPEYRONNIE** (candidat)

ETR: MM. Guy DINIEL et **Jean-Philippe BERNUES**.

Personnes excusées : **Mmes Claudine BOULINEAU** et **Sandrine NOEL**, **MM. Patrick PAQUET** et **Christophe JAMET** (médecin)

Mot de bienvenue par le Président des Pyrénées-Atlantiques, **M. Alfonso DE FIGUEIREDO** :

« Mr. Olivier VESSIERE (directeur du Centre Nelson Paillou) et le directeur du CDOS Mr. METZEC ont été invités et doivent passer s'ils ont un peu de temps dans leur planning.

Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Je crois savoir que les débats risquent d'être un peu houleux. Je sais que la région a quelques difficultés pour boucler ses budgets en particulier pour les jeunes. Il faut trouver une solution pour accommoder tout le monde. J'espère que tout se passera bien ».

Accueil par le Président de la Nouvelle-Aquitaine, **Charles PASTOURELY**

Bonjour à vous toutes et tous,

Avant de débiter notre assemblée générale, je vous invite à observer une minute de silence en la mémoire de ceux qui nous ont quittés, parents, amis, élus, arbitres, éducateurs, joueurs et bénévoles de notre sport.

Je remercie au nom de nous tous, le Président Alfonso DE FIGUEIREDO et les élus du Comité Départemental des PYRÉNÉES ATLANTIQUES de nous recevoir dans cette belle ville de PAU, capitale du Béarn, siège des rois de Navarre.

Revenons à la pétanque et au jeu provençal en Nouvelle Aquitaine, où nous avons d'excellents résultats obtenus dans plusieurs Championnats de FRANCE.

Notre sujet sportif, malgré quelques difficultés, nous apporte de la satisfaction ainsi qu'à vos comités départementaux. Je voudrais que lors de nos prochaines réunions un esprit plus convivial soit respecté. Nous travaillons pour notre sport en partage avec vous tous, alors l'agressivité et la suspicion n'ont pas leur place parmi nos travaux. Chaque réussite doit être partagée et appréciée par tous nos comités.

Les organisations des championnats de FRANCE 2022 en sont la preuve, elles ont été parfaites pour les comités de la DORDOGNE et de la CORRÈZE.

Nous leur adressons nos félicitations et un énorme merci à tous les bénévoles.

Malgré quelques déboires, j'associe à ces compliments tous nos organisateurs des championnats régionaux. La commission sportive a traité quelques sujets à améliorer et nous comptons sur vous. Nous devons respecter les élus, les arbitres, mais aussi les participants.

J'envoie un message de soutien au Président Éric HERVOUET, ainsi qu'aux élus du Comité de la CHARENTE, où se déroule la coupe d'Europe des clubs, belle vitrine pour notre discipline.

Pour changer de sujet, le plus important sera les finances. Nous ne souhaitons pas augmenter la redevance malgré le moment difficile que nous subissons, tout augmente et nous devons y arriver avec un manque réel de rentrées financières dues en partie à une perte de licenciés.

Nous en parlerons tout à l'heure avec notre trésorier et notre Président de la commission des finances, certains postes devront être diminués ; cette logique est une obligation, je cite les réunions de certaines commissions qui devront se faire en Visio ; la catégorie jeunes nous amène des dépenses lourdes et notre comité régional ne pourra les supporter plus longtemps. Nous devons être alarmistes et contrôler certaines dépenses qui nous paraissent anormales.

Vous savez aussi que la Fédération Française souhaite la création d'un emploi de CTFR dans notre région, nous attendrons, nous pouvons continuer à effectuer ces tâches et nous assumerons notre rôle d'élus bénévoles.

Je vous remercie, toutes et tous de porter notre sport en Nouvelle Aquitaine.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Secrétaire, Alain NEHEMIE :

Mesdames, Messieurs les Présidents(es) de comités,

Mesdames, Messieurs les membres du comité régional,

Mesdames, Messieurs :

Je vous remercie de votre présence pour cette assemblée générale du comité régional de Nouvelle Aquitaine.

Je voudrais remercier Mr. Jean-Marc CAPBLANCQ pour l'aide qu'il m'apporte en tant que secrétaire adjoint.

Je vais vous donner quelques chiffres, tout d'abord le nombre de licenciés dans la Nouvelle Aquitaine : 30080 à la date du 5 Novembre 2022 contre 26569 en 2021, ce qui nous montre que nous avons récupéré la moitié de notre perte, nous sommes encore en retard de 3000 licenciés sur 2020.

Concernant les jeunes, nous sommes à 1154 licenciés, nous progressons petit à petit dans ce domaine.

Un petit mot sur le sportif avec quelques résultats des championnats de France.

En tripléte promotion, l'équipe: CHATAIGNOUX, COUT et CHASSAING Nouvelle Aquitaine du CD 23 sont Championnes de France.

En Tripléte sénior, les équipes: SARRASIN, SAVARY et MARTIN du CD 87 et NICOLEAU, HELFRICK et LE CAHOUS du CD 24 perdent en 1/2 finale.

En Vétérans, l'équipe: MENSE, OLMOS et BEURIOT du CD 17 sont Vice Champions de France.

L'équipe: SALANON, DENIS et DEBAIGT du CD 64 perd en 1/2 finale.

En doublette Jeu Provençal, l'équipe: TASSIN et GUALANDRIS du CD 87 perd en 1/2 finale.

En Minimes, l'équipe: LEHMANN, OGUINENA et COLRAS du CD 40 est Championne de France.

L'équipe: DIET, LALIMAN et PARISOTTO du CD 47 perd en finale de la Coupe de l'Avenir.

En Cadet, l'équipe: GALLY, LAFLEUR et REINHART du CD 47 est Vice Championne de France.

En Junior, l'équipe: WEISS, MULA et BAUTRAIT du CD 33 remporte la Coupe de l'Avenir.

En CNC Vétéran: l'équipe de la ROCHEFOUCAULD du CD 16 perd en 1/2 finale ; elle était composée de GAUDOU J. Pierre (capitaine), SAPHORE Patrick, LOULON Jean Yves, DURUISSEAU J. Pierre, SAULNIER Alain, CALANDRE Bruno, REIGNER Pierre, CHEMINARD Patrice, VALEJO Jacques, FOREST Patrick et MARLIN Bruno.

L'équipe de SAINTES du CD 17 perd en 1/4 de finale ; elle était composée de CALMETS Gérard, DENIS J. Luc, ERRICO Italo, GALLAIS Didier, LAURENT Eddy, MORIN Christian, PAVON Daniel, VEZIN J. Yves.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Approbation du Compte-rendu moral et sportif : il est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie Alain NEHEMIE pour son travail.

Rapport Financier du Trésorier Général, Christian DEVAINE :

CR PETANQUE NOUVELLE AQUITAINE		
Compte de résultat		
du 01/10/2021 au 30/09/2022		
	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	137 972.50 €	162 487.00 €
<i>dont cotisations</i>	<i>135 302.50 €</i>	
<i>dont mutations</i>	<i>2 550.00 €</i>	
<i>dont trop versé sur CRC 2021</i>	<i>120.00 €</i>	
Ventes de biens et services	7 317.80 €	1 032.11 €
Ventes de biens	382.80 €	932.11 €
<i>dont Rembt repas Congrès de BELFORT</i>	<i>363.00 €</i>	
<i>dont Rembt Repas Campanile PUJOLS</i>	<i>19.80 €</i>	
Ventes de prestations de service	6 935.00 €	100.00 €
<i>dont Rétribution FFPJP sur Formations TRONC COMMUN et BF1 30%</i>	<i>675.00 €</i>	
<i>dont Inscriptions CONCOURS REGIONAUX (50 €)</i>	<i>450.00 €</i>	
<i>dont Inscriptions Formations TRONC COMMUN</i>	<i>3 060.00 €</i>	
<i>dont Inscriptions Formations BF1 + Recyclage</i>	<i>1 230.00 €</i>	
<i>dont trop versé sur CRC 2021</i>	<i>1 520.00 €</i>	
Produits de tiers financeurs	20 090.00 €	11 000.00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	13 550.00 €	11 000.00 €
- Etat	9 550.00 €	7 000.00 €
- Région(s)	4 000.00 €	4 000.00 €
Ressources liées à la générosité du public - Mécénat	500.00 €	0.00 €
Contributions financières	6 040.00 €	0.00 €
<i>Contribution FFPJP CNC JEUNES (4 équipes x 800 €)</i>	<i>3 200.00 €</i>	
<i>Fiche Financière FFPJP</i>	<i>2 840.00 €</i>	
Autres produits	8 727.70 €	26 436.89 €
<i>Rembt déplacements du Président FFPJP</i>	<i>1 817.24 €</i>	
<i>Rembt Amendes + Frais DISCIPLINE</i>	<i>3 522.01 €</i>	
<i>Pénalités CRC + Rembt</i>	<i>1 310.60 €</i>	
<i>Rembt FFPJP Formations TC + Recyclage + Examen Arbitre Régional</i>	<i>1 273.50 €</i>	
<i>Rembt sur Championnats de France</i>	<i>804.35 €</i>	
Total I	174 108.00 €	200 956.00 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	327.68 €	0.00 €
<i>Goûters pour CRENA</i>	<i>189.68 €</i>	
<i>Médailles - Diplômes</i>	<i>138.00 €</i>	
Autres achats et charges externes	139 015.28 €	130 601.57 €
Achat	14 990.83 €	9 075.08 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures		161.82 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	999.41 €	418.20 €

Carburant	999.41 €	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	13 991.42 €	8 495.06 €
Fournitures Administratives	1 154.07 €	
Habillement pour CRENA	1 649.70 €	
Habillement pour CHAMPIONNATS DE France	8 388.60 €	
Fanions - Coupes - Marquage	2 680.08 €	
Acquisition petit matériel (fauteuil trésorier)	118.97 €	
Services extérieurs	1 436.23 €	4 047.99 €
- Locations	1 108.35 €	3 947.99 €
Locations véhicules C.D.F. + Déplacements Président MARSEILLE	1 108.35 €	
- Entretien et réparation	160.00 €	0.00 €
Réparation Ordinateur Trésorier	160.00 €	
- Assurance	0.00 €	100.00 €
- Documentation	167.88 €	0.00 €
Abonnement ZOOM pour CRENA	167.88 €	
Autres services extérieurs	122 588.22 €	117 478.50 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	4 518.70 €	5 825.40 €
Frais d'arbitrage QUAL. REGIONAUX + FINALES CRC	2 118.70 €	
Provisions Honoraires Avocat Affaires BONNAUD Mickaël et Philippe	2 400.00 €	
- Publicité, publication	2 040.00 €	827.01 €
Récompenses - Médailles	1 700.00 €	
Photos Championnats de France Jeunes	340.00 €	
- Déplacements, missions	115 420.98 €	110 172.31 €
Frais Comité Directeur	3 481.04 €	
A.G. LIMOGES	3 674.60 €	
Frais Commission Finances	1 506.90 €	
Frais Commission Discipline	3 532.26 €	
Frais Commission Sportive	4 705.30 €	
Déplacements du Président	1 824.70 €	
Congrès BELFORT - EVIAN	1 234.00 €	
Frais Déplacement TRELLU Florence	712.01 €	
Frais Formations - Examens TRONC COMMUN - BF1 + ARBITRES	2 014.39 €	
Finales CRC - CNC	4 116.87 €	
Qualificatifs Régionaux	2 352.80 €	
Frais livraison tenues	260.08 €	
Détection Jeunes SUD	1 343.72 €	
Sélection Jeunes MARMANDE	5 290.38 €	
CRENA	20 820.79 €	
Trophée des Pépites	492.00 €	
CHAMPIONNAT DE France JEUNES	20 639.26 €	
Coupe d'Europe des Clubs	389.40 €	
CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTTE VETERANS	2 828.52 €	
CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTTE PROVENCAL	3 018.76 €	
CHAMPIONNAT DE France DOUBLETTE PROVENCAL	2 113.10 €	
CHAMPIONNAT DE France T.A.T. FEMININ	753.40 €	
CHAMPIONNAT DE France DOUBLETTE FEMININ	1 899.23 €	
CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTTE FEMININ	6 008.91 €	
CHAMPIONNAT DE France DOUBLETTE MIXTE	2 953.35 €	
CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTTE PROMOTION	4 033.95 €	
CHAMPIONNAT DE France T.A.T. MASCULIN	2 477.04 €	
CHAMPIONNAT DE France DOUBLETTE MASCULIN	2 740.30 €	
CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTTE MASCULIN	10 923.94 €	
- Frais postaux et de télécommunications	118 141.00 €	445.66 €
- Services bancaires, autres	316.14 €	208.12 €
Aides financières	7 050.00 €	0.00 €
Subvention Organisation CHAMPIONNATS DE France BERGERAC - BRIVE	4 000.00 €	
Subvention Organisation CONCOURS NATIONAUX JEUNES - OBJAT	1 050.00 €	
Reversement Subvention ANS pour opération non effectuée "Défi Ecoles Pétanque"	2 000.00 €	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	300.92 €	269.76 €
Autres charges	26 845.00 €	4 916.14 €
Autres charges de gestion courante	26 845.00 €	4 916.14 €
Adhésions - Affiliations	660.00 €	
Coupe d'Europe des Clubs	1 000.00 €	
Inscriptions Formations TRONC COMMUN - BFI - RECYCLAGES	4 245.00 €	
CNC JEUNES	4 000.00 €	
CRC 2021	16 940.00 €	
Total II	173 538.88 €	135 787.47 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	569.12 €	65 168.53 €
PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	350.62 €	254.43 €
Total III	350.62 €	254.43 €
CHARGES FINANCIERES :		
Total IV	0.00 €	0.00 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	350.62 €	254.43 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	919.74 €	65 422.96 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	0.00 €	2 197.28 €
Total V	0.00 €	2 197.28 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0.00 €	150.00 €
Total VI	0.00 €	150.00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0.00 €	2 047.28 €
Total des produits (I + III + V)	174 458.62 €	203 407.71 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	173 538.88 €	135 937.47 €
EXCEDENT	919.74 €	67 470.24 €

Les principales précisions sont les suivantes :

- Poste : « documentation » 167,88€ abonnement ZOOM utilisé par le CRENA,
- Poste : « Rémunérations intermédiaires et honoraires » 4518,70€ dont les frais d'avocat pour les 2 affaires BONNAUD,
- Poste : « Déplacements, missions » gros poste qui comprend en particulier tous les déplacements aux championnats de France,
- Poste : « Subvention Organisation CHAMPIONNATS DE France BERGERAC – BRIVE » 4000€ - 1000€ pour chaque championnat,
- Poste : « Subvention Organisation CONCOURS NATIONAUX JEUNES – OBJAT » 1050€ - 3 catégories sur ce national - 350€ par catégorie,
- Poste : « Reversement Subvention ANS pour opération non effectuée "Défi Ecoles Pétanque" » 2000€ - cette compétition n'ayant pas été organisée, cette somme a été remboursée à la fédération,
- Poste : « Dotations aux amortissements et aux dépréciations » 300,92€ - amortissement des ordinateurs sur 3 ans,
- Poste : « CNC JEUNES » 4000€ : on rembourse ce que nous attribue la Fédération (800 €/équipe) + complément de 200€ par le Comité Régional.

En conclusion nous avons un excédent de 919,74€ pour 2022 à comparer au bilan de 2021 qui était de 67 470 €.

Il faudra se poser les bonnes questions ; il est vrai que la saison a été complète pour les championnats de France par rapport à l'année précédente. Il va falloir faire des économies sur certains postes de dépenses et ne pas trop compter sur une éventuelle augmentation du nombre de licenciés pour 2023.

Bilan Financier 2022 :

Trésorerie : 122 262,70€.

Dont 6 657,65€ sur le compte-courant et 115 605,05€ sur le livret bleu.

Cette somme est le résultat de 2 exercices exceptionnels (cause COVID) avec peu de frais aux championnats de France. Le bilan 2022 en équilibre reflète plus la réalité des choses.

Le Président remercie Christian DEVAINE pour son travail.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Après le décès du Trésorier du CD33 Jean-Claude LALANNE, il va falloir nommer un nouveau vérificateur aux comptes.

Alain NEHEMIE nous fait lecture du rapport d'Alain LE DE qui a réalisé la vérification des comptes. Elle a été effectuée au CD16 le 24 octobre 2022 en présence de Christian DEVAINE Trésorier Général et de Marie MAZZER, trésorière adjointe qui sont venus assister le vérificateur aux comptes.

Suite aux divers contrôles effectués, il propose que le quitus soit accordé pour les comptes 2022.

Le président remercie Alain LE DE pour son travail de vérifications.

Le président met au vote l'approbation du compte-rendu financier.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport Commission des Arbitres par Roland ARMAND :

Suite à l'examen théorique qui a lieu le 30 janvier à Saint Yrieix, les examens pratiques se sont déroulés le samedi 11 juin lors du championnat Régional de Triplette Provençal à VIVONNE (CD86) ainsi que lors du Championnat Régional Doublette Provençal le samedi 21 mai à Saint Georges de Didonne.

Les 4 candidats ont été reçus à l'examen d'arbitre Régional 2022 (minimum 13,5/20) : Jean-Claude BARTHELEMY (CD16), Didier MOUJARD (CD16), Nicolas LACROIX (CD16) et Michel LAFEUILLE (CD86)

Arbitres sur les différents championnats Régionaux Nouvelle-Aquitaine 2022 :

Championnat Régional Doublette Provençal :
Samedi 21 et dimanche 22 mai à Saint Georges de Didone (17)
Evelyne VIDAL arbitre national du CD17,

Championnat Régional Doublette Sénior Masculin et Individuel Sénior Féminin :
Jeudi 16 mai à Saint Vaury (23)
Thierry LAMARDELLE arbitre national du CD23,

Championnat Régional Triplette Vétéran :
Vendredi 27 mai à Saint Léonard de Noblat (87)
Patrick BUGEAT arbitre international du CD33,

Championnat Régional Triplette Sénior Masculin et Triplette Sénior Féminin :
Samedi 28 mai à Brive (19)
Thomas MARTIN arbitre national du CD19,

Championnat Régional Doublette Mixte :
Dimanche 29 mai à Saint Priest Taurion (87)
Patrick COUFIGNAL arbitre européen du CD47,

Championnat Régional Triplette Promotion :
Samedi 04 juin à Sainte Livrade (47)
Thomas MARTIN arbitre national du CD19,

Championnat Régional Doublette Sénior Féminin et Individuel Sénior Masculin :
Dimanche 05 juin à Sainte Livrade (47)
Thomas MARTIN arbitre national du CD19,

Championnat Régional Triplette Jeunes :
Samedi 04 et dimanche 05 juin à Bruges (33)
Patrick BUGEAT arbitre international du CD33,

Championnat Régional Triplette Sénior Mixte :
Lundi 06 juin à Sainte Livrade (47)
Patrick COUFIGNAL arbitre européen du CD47,

Championnat Régional Triplette Provençal :
Samedi 11 et dimanche 12 juin à Vivonne (17)
Roland ARMAND arbitre international du CD17.

La composition des membres de la s/commission régionale d'arbitrage est la suivante :

Responsable : Evelyne VIDAL (CD17)

Membres : Alain NEHEMIE (CD86), Nicolas RENELIER (CD79), Patrick COUFIGNAL (CD47), Patrick BUGEAT (CD33)
Thomas MARTIN (CD19) - coopté .

Suite à la réunion en visioconférence le 24 octobre 2022 avec William ROUX et Patrick GRIGNON, il a été décidé qu'il y aurait 2 sessions de formation dans l'année : 1 filière accélérée et 1 filière normale - voir avec le centre de formation sur le site de la FFPJP.

Il a été demandé, suite à l'obtention du Tronc Commun, d'effectuer au moins 4 jours d'arbitrage qui sont les suivants : une journée CDC, une journée coupe de France, un championnat Départemental et un concours Départemental.
Il sera fourni aux candidats une attestation d'arbitrage pour pouvoir officier.

Il a été également demandé d'avoir un formateur agréé par comité. Il faut qu'il soit au moins Arbitre Régional.
Les arbitres du Pool National sont déjà formateurs.

Ils sont les suivants : Laetitia AIGUEPERSE (CD87), Evelyne VIDAL (CD17), Patrick COUFIGNAL (CD47), Patrick BUGEAT (CD33) et Roland ARMAND (CD79) et voir également Thomas MARTIN (candidat CD19).

Le centre de formation doit faire parvenir un dossier complet concernant la filière « Arbitre » à chaque comité dans les prochains jours.

Le président remercie Roland ARMAND pour son travail dans la commission d'arbitrage.

Rapport Commission Sportive par Jacques LACAVE :

Il y a eu 3 réunions en 2022 :

- le 19 mars à Neuvic/Isle : calendrier et tirage des poules des 4 CRC –Vétéran, Provençal, Féminin et Open ;
- le 01 avril à Neuvic/Isle : commission sportive et règlements – élaboration des règlements des CRC avec la participation de Dominique BRUGELLE du CD19 qui nous a aidé à faire la rédaction pour le provençal ;
- le 30 septembre à Bègles : Point sur la saison et élaboration du calendrier 2023.

Triplette Promotion : Présent dans la salle GILBERT CHASSAING, champion de France et qui a été également en 1/8 de finale en Triplette Vétéran avec son président également présent THIERRY LAMARDELLE du club de GUERET(23).

Il avait été avant champion de Région pour se qualifier en compagnie de CHATAIGNOUX Alexandre et COUT Sébastien, ce qui prouve que le championnat de Région a une certaine valeur, vu qu'il n'avait pas été qualifié au niveau de son comité.

Rappel des autres principaux résultats :

Triplette Minime :

Champion : LAGUIONIE LEHMANN Nolan, OGUINENA Iban, COLRAS Bryan (CD 40),

Triplette Cadet :

Vice-champion : GALLY Roman, LAFLEUR Kelson, REINHART Daymon (CD 47),

Triplette Vétéran :

Vice-champion : MENSE Jacky, OLMOS Christian, BEURIOT Didier (CD 17),

Triplette Cadet :

Vice-champion : GALLY Roman, LAFLEUR Kelson, REINHART Daymon (CD 47).

Coupe de France (3^{ème} tour de zone)

14 clubs sont encore qualifiés et ils doivent jouer avant le 12 décembre :

Les équipes encore en course sont :

- PAU - Pasteur, PAU - Les Allées (64), MOURENX (64),
- SEIGNOSSE, CAZERES SUR ADOUR (40),
- NEGRONDES (24),
- ANGOULEME-ST CYBARD, FOUSSIGNAC (16),
- SAINTES, ROYAN, ST GEORGES DE DIDONNE (17),
- ANTRAN (86),
- ISLE/ VIENNE (87),
- ASPTT GUERET (23).

Ce tour représente les 1/64 de finale.

Pour la zone des territoires Poitou-Charentes et Limousin il y a beaucoup d'oppositions. C'est un peu normal car il y a seulement 7 rencontres pour cette zone avec 8 équipes de notre Région encore en course. Pour le territoire de l'Aquitaine ce n'est pas le cas, car il y a beaucoup plus de rencontres dans cette zone.

Championnats Régionaux

Avec des organisations mitigées, un nouveau règlement est plus que nécessaire. Il a été élaboré par la Commission des Règlements et vous sera présenté au cours de cette Assemblée.

CNC 3 :

Les équipes suivantes descendent en CRC : Pétanque BOE (47), Joyeuse Pétanque ISLE 2 (87) et BERGERAC-NAILLAC (24).

Les équipes suivantes montent en CNC2 (1er de poule) : AJ MONTMOREAU (16), Amicale Laïque AGEN (47).

CNC 2 :

Bons résultats des équipes de Pétanque PAU-PASTEUR (64) qui finit 2^{ème} de sa poule et la Pétanque du CYRANO BRIVE (19) qui finit 6^{ème} de sa poule. Ces 2 équipes se maintiennent en CNC2.

L'équipe de l'ASPTT GUERET (23) finit 1^{er} de sa poule et se qualifie pour la phase finale. Ils seront en CNC1 en 2023.

CNC 1 :

Le club de CMO BASSENS Pétanque (33) finit 1^{er} de poule et se qualifie pour la phase finale.

Pétanque Club ANGOULEME-ST CYBARD(16) et Joyeuse Pétanque d'ISLE (87) se maintiennent en CNC1 pour 2023.

Le club de l'Espérance Pétanquaise de CHAMPDENIERS (79) descend en CNC2 pour 2023.

CNC 1 Féminin:

Le club de CMO BASSENS Pétanque (33) finit 2^{ème} de poule et se qualifie pour la phase finale.

CNC 2 Féminin:

Les clubs de l'Esplanade MARMANDE (47), BAZAS (33) et ASPTT DAX (40) se maintiennent en CNC2 pour 2023.

Les clubs de SAINT GEORGES DE DIDONNE (17), Joyeuse Pétanque d'ISLE (87), US SAINTES (17) Elite Pétanque OLERON (17) descendent en CRC Féminin pour 2023.

Pour 2023, il y aura 3 montées du CRC vers le CNC2 Féminin. Ces montées se jouent lors de la phase finale du CRC qui aura lieu à GUERET(23) les 19 et 20 novembre. Comme il y a 4 descentes, il est donc nécessaire de faire une descente supplémentaire de CRC féminin vers le CDC et ça sera le club de RILHAC-RANCON (87) qui est le moins bon 6^{ème} de l'ensemble des poules CRC Féminin. Pour information les 7 et 8^{ème} de poule descendent automatiquement pour compenser les 12 montées des CDC de l'ensemble des comités de la Région.

CNC Provençal:

Nous avons eu de bons résultats dans la phase finale avec le club de SAINT GEORGES DE DIDONNE (17) qui a atteint les ½ finale et le club de CHAMPDENIERS (79) a échoué en ¼ de finale.

CNC Vétéran:

Les résultats ont été donnés par le secrétaire dans son compte-rendu.

CNC Jeunes:

Les résultats seront donnés par le responsable de la commission Jeunes.

CRC OPEN:

Le championnat s'est déroulé sous la direction de Serge PAGNOUX.

Les clubs suivants sont qualifiés pour la phase finale les 26 et 27 novembre à BRIVE (19) :

- Les 1^{ers} de poule : les clubs de CHASSORS (16), BRANTOME (24), PAU BERNADOTTE et PAU CHENE (64), LEZAY (79), ANTRAN (86).
- Les 2 meilleurs seconds de poule : PONTY USSEL (19) et ANGOULEME SCAP (16).

A l'issue de cette phase finale, 3 clubs seront promus en CNC3 OPEN pour 2023.

CRC Féminin:

Le championnat s'est déroulé sous la direction de Jacques LACAVE.

Les clubs suivants sont qualifiés pour la phase finale les 19 et 20 novembre à GUERET (23) :

- Les 1^{ers} de poule : les clubs d'ANGOULEME-ST CYBARD (16), ASPTT GUERET (23), MONTIGNAC (24), PAU PASTEUR et PS BAYONNE (64), CHAMPDENIERS (79).
- Les 2 meilleurs seconds de poule : ARTIX (64) et PONTY USSEL (19).

A l'issue de cette phase finale, 3 clubs seront promus en CNC2 FEMININ pour 2023.

Une proposition est faite de modifier les poules de CRC pour 2023 en créant 2 divisions.

Il y aurait 3 poules de 8 équipes par division ce qui fait un total de 48 équipes comme en 2022.

Il faudra étudier un règlement pour les montées entre les divisions et les qualifications pour les phases finales.

Une première ébauche est proposée par Jacques LACAVE sur la base des équipes qualifiées pour la phase finale et les équipes qui descendent de CNC2F ou CNC3 OPEN et les 12 équipes qui montent des CDC de chaque comité.

Il faudra tenir compte de plusieurs points pour élaborer ce règlement : les situations géographiques ainsi que le coût financier pour les équipes. Il faudra voir s'il est nécessaire de faire une finale en 2^{ème} division et d'établir le nombre d'équipes pour les phases finales. Il est possible de répartir les poules en fonction des anciens territoires.

L'ensemble des comités sont favorables à cette proposition de modification du règlement des CRC pour les catégories Vétéran, Féminin et OPEN pour 2023.

Pour le CRC Provençal avec 32 équipes, cela sera plus difficile à mettre en place.

Le président nous fait état d'un courrier du club d'ARCACHON BOULE suite au forfait du club de PAU PASTEUR. Ce club estime que ce forfait a favorisé le maintien du club de MONTIGNAC et leur descente en CDC.

Il sera intéressant de connaître les raisons réelles de ce forfait (financière ou autre).

Le club était opposé au club de MONTIGNAC lors de la dernière journée et il fallait qu'ils les battent pour se maintenir. Malheureusement la rencontre s'est terminée par une égalité. Ils comptaient également sur le club de PASTEUR pour battre le club de MONTIGNAC.

Il est fait remarqué que le résultat sportif n'a pas été faussé et qu'il ne faut pas compter sur les autres pour se qualifier et seulement sur ses résultats.

Il faut faire payer l'amende du forfait au club de PASTEUR mais c'est quand même un peu regrettable.

Le Président remercie Jacques LACAVE pour son travail.

Rapport Commission Jeunes par Francis CHENOT :

Les effectifs jeunes de la Région sont d'un total de 1154 licenciés.

Championnat Régional Triplette Jeunes à BRUGES (33) :

Il y avait 29 équipes en minimes : 32 en cadets et 30 en Junior.

Les champions sont les suivants :

Minime :

Champion : PEYS SANTOS ALMEIDA Mathéo, FELTAIN Goine, BEGUEY Louis (33)

Cadet :

Champion : BOUTARD Thomas, METREAU Pierre, PARMENTIER Guéven (17)

Junior :

Champion : CHAGNEAU Tom, CHARPENTIER David, BISBAU-ROBIN Samuel (47).

Championnat de France à BOURG ST ANDEOL (07)

En Minime : 1 équipe en ¼, 1 en 1/8, 1 en 1/16, 2 en 1/32 et 1 équipe en 1/8 Coupe de l'Avenir et 1 équipe du CD47 qui perd en finale (DIET Valentin, LALIMAN Esteban, PARISOTTO Enzo).

En Cadet: 1 équipe en ¼, 1 en 1/8, 3 en 1/16 et 1 en 1/32.

Il y a eu une opposition entre une équipe du CD40 avec l'équipe du CD47 (GALLY Roman, LAFLEUR Kelson, REINHART Daymon) en 1/8^{ème} de finale qui aurait pu nous permettre d'avoir 3 équipes en ¼ de finale.

En Junior : 2 équipes en 1/16, 1 en 1/32 et Coupe de l'Avenir 1 équipe vainqueur le CD33, 1 en 1/8 et 1 en 1/16.

CRC Jeunes à BRIVE (19)

En Benjamin/Minime : 8 équipes réparties en 2 poules de 4.

Classement :

1 : Soustons1, 2 : Bassens1, 3 : Marmande et 4 : Soustons 2.

En Cadet/Junior : 9 équipes réparties en 3 poules de 3.

Classement :

1 : Marmande, 2 : Bassens1, 3 : Saint-Maixent et 4 : Naillac-Montpon.

CNC Jeunes à Saint Pierre les Elbeuf (76)

BENJAMINS / MINIMES

2 - Entente SOUSTONS/AIRE SUR ADOUR (40),

12 - MARMANDE (47),

14 - BASSENS (33).

CADETS / JUNIORS

4 - MARMANDE (47),

13 - BASSENS (33).

Sélection les 10 et 11 septembre à MARMANDE (47) :

54 jeunes retenus : 43 masculins et 11 féminines, pour mémoire en 2021, 120 jeunes avaient été convoqués.

Ce qui a permis de faire quelques économies, il sera difficile d'en sélectionner moins à l'avenir.

Tournoi des pépites à DOUAI (59)

La délégation comprenait 18 joueurs et 8 éducateurs.

Les résultats sont les suivants :

En Minime :

Défi Point : 1^{er} Louis BEGUEY (123 pts) et 4^{ème} Timéo RANQUINE (107 pts).

Défi Tir : 1^{er} Daymon REINHART (72 pts).

En Cadet :

Défi Point : 7^{ème} Léo DUPIN (106 pts).

En Junior :

Défi Point : 5^{ème} Florian CASILE (107 pts) et 10^{ème} Alexis PREVOT (104 pts).

Défi Tir : 1^{er} Tom CHAGNEAU.

Résultat final par équipes :

13^{ème} Nouvelle-Aquitaine 1

16^{ème} Nouvelle-Aquitaine 3

19^{ème} Nouvelle-Aquitaine 2

Les résultats sont moins bons qu'en 2021.

Une remarque est faite par Christian DEVAINE sur le fait que les jeunes ont passé la nuit dans le minibus pour ce déplacement à DOUAI.

Guy DINIEL répond :

Il y avait 3 solutions :

- Soit partir la veille et dormir une nuit de plus à l'hôtel,
- Soit partir à 2h du matin et rouler toute la journée,
- Soit la solution choisie de passer la nuit dans le minibus.

Le trajet des minibus n'a pas peut-être été le plus optimisé possible et il aurait fallu sûrement organiser des points de collecte où les parents auraient conduit les jeunes.

Le minibus du CD64 était complet avec les jeunes du CD40.

Il serait bien que les problèmes remontent à la Région avant que les parents viennent se plaindre et que la Région soit mise devant le fait accompli.

Pour terminer Francis CHENOT tient à féliciter Christophe BARTHE pour ses résultats comme éducateur avec les jeunes qui sont champion de France et vice-champion de France en CNC.

Le président nous informe que suite à de nombreuses remontées des Régions qui se plaignent d'une augmentation des charges financières et sportives, la FFPJP doit nous proposer une autre solution en ce qui concerne le nombre d'équipes retenues pour le championnat de France Jeunes.

Le Président remercie Francis CHENOT pour son travail.

Rapport Commission Féminines par Yvette DELOL :

Cette commission n'a pas pu trop travailler par manque de disponibilité en particulier pour Yvette DEDOL.

Elle a reçu un lien média qui permet de faire des ateliers en ligne. Cela permettra de lancer les entraînements dans tous les comités. Il serait nécessaire que les comités relancent un sondage auprès des clubs pour connaître les féminines qui sont intéressées, car à ce jour très peu ont répondu (CD17, CD19, CD40,...). Il serait intéressant de relancer cette activité au 1^{er} semestre. La Région Nouvelle-Aquitaine nous a accordé une subvention de 2000 € pour cette organisation.

Il est envisagé également l'organisation d'un rassemblement régional avant la fin du mandat (fin 2024). Il serait nécessaire que l'ensemble des membres de cette commission participent un peu plus.

L'activité de cette commission concerne 2 projets :

- L'entraînement des féminines dans les clubs avec la mise en place d'atelier avec des fiches associées
- Une journée de la femme organisée dans chaque comité pour la promotion de la pétanque féminine

Pour cette journée, les équipes seraient composées d'une féminine licenciée et d'une non-licenciée. La meilleure équipe de chaque comité se retrouverait pour un rassemblement régional (16 équipes).

Certains comités ont déjà des organisations pour les féminines : journée souvenir, journée point et tir, des concours spécifiques féminins. La journée de la femme est organisée dans le CD87 avec une participation de 85 équipes en triplettes (en 2022) avec obligatoirement une non-licenciée dans chaque équipe. Le CD24 a également organisé une journée avec une participation de 30 à 50 équipes avec des équipes qui venaient des comités voisins.

Dans certains comités, l'organisation de ces journées, a dû être annulée par manque de participantes.

Il est précisé qu'il existe une assurance spécifique de la fédération, pour les personnes non-licenciées, pour ces organisations.

Il est fait remarquer que lorsqu'il est organisé un concours féminin en même temps qu'un concours ouvert à tous, les femmes devraient jouer obligatoirement dans leur concours. Cela devrait être précisé sur les calendriers des concours.

Il faut ajouter à cette commission féminine les membres suivants : Christian OLIVAN et Christian DEVAINE.

Rapport Commission Finances et Statuts - Règlements par Alain FORETNÉGRE

Commission statuts et règlements :

Cette commission s'est réunie pour établir le règlement pour les championnats régionaux.

Quelques rappels :

- Tous les championnats seront à 32 équipes y compris pour le « provençal »,
- Pour le tir de précision : 36 masculins, 24 féminines et 36 juniors,
- Un calendrier sera établi avec les championnats qui tournent sur les 3 anciens territoires,
- Proximité des lieux de championnats sur un même week-end (maxi 35kms),
- Les joueurs absents sans excuses valables seront traduits en commission de discipline régionale,
- Tirage au sort des championnats en présence au moins d'un membre de la Région,
- Tenue de la table de marque par le comité organisateur,
- Liste des hôtels ou restaurants à proximité fournie par le comité organisateur ou organisation des repas sur le site,
- Un délégué par comité et mise à disposition de chaises,
- Tenue du club et d'un écusson du comité d'appartenance ; pour les jeunes : tenue du club, école de pétanque ou du comité,
- Pour les éducateurs : tenue avec badge,
- Le délégué de chaque championnat doit faire parvenir un compte-rendu avec le résultat à la Région et au comité organisateur,
- Remise d'un fanion et d'un maillot de champion dans chaque catégorie aux champions,
- Les frais du délégué et de l'arbitre du championnat seront pris en charge par la Région.

Le point concernant le délégué du comité pour ces championnats est mis au vote et il est approuvé à la majorité. Il sera nécessaire de voir pour les éventuelles sanctions en cas d'absence.

Une discussion s'installe sur le fait qu'il n'y a pas de rapport ni d'informations sur tous les championnats organisés par la Région. Le délégué à l'avenir aura un rapport type à remplir et à retourner à la Région. Si cela n'est pas fait le délégué pourra être sanctionné.

Un rappel du Président : c'est le comité organisateur qui doit envoyer les équipes qualifiées pour les championnats de France à la FFPJP.

Commission des finances :

Bonjour à toutes et à tous

- Tout d'abord, je tiens à féliciter notre trésorier M. Christian DEVAINE pour l'excellent travail qu'il nous a présenté, pas évident à réaliser avec des marges aussi faibles.
- Sur les comptes de la saison, rien à dire de spécial, les vérificateurs aux comptes ont accompli leur travail.
- Pour le prévisionnel présenté, nous constatons que même en tirant la sonnette d'alarme depuis plusieurs années, rien n'y fait.
- Nos charges trop élevées vont nous conduire, si nous ne modifions pas certains postes, à augmenter sérieusement la cotisation et ce serait mettre les comités à contribution pour supporter des dépenses exagérées de la région.
- Plusieurs postes sont trop élevés.
- Les championnats de France, mais avec 2 championnats de France supplémentaires (triplette mixte et tir de précision), difficile à modifier.
- Le CRENA :
Nous pensons qu'il est grand temps de se mettre autour d'une table, les élus, les responsables et Mr Guy DINIEL pour revoir le financement et apporter des modifications nécessaires pour que le poste soit moins chargé financièrement. Au mois de février, Mr Guy DINIEL, vous m'avez proposé d'établir un devis de chiffrage pour le déplacement au Trophée des Pépites, pour savoir combien d'équipes nous pourrions envoyer, vous l'avez établi au mois de septembre, après avoir qualifié toutes les équipes sans tenir compte des finances ; on voit combien les finances vous importent peu, et de mettre la commission devant le fait accompli, ne pouvant pas éliminer une équipe déjà qualifiée : inconcevable.

- Je sais que certains d'entre vous pensent que je suis contre les jeunes, non, mon département et bien d'autres faisons le maximum pour les jeunes, mais nous n'avons aucun soutien Fédéral pour l'avenir des jeunes dans les petits comités.
- D'autres postes sont à revoir à la baisse, le fonctionnement comme vous le dites Mr Le Président, essayer de faire les réunions possibles en Visio ou autres.
- Pour ce qui est de la prévision de nouvelles équipes jeunes au Championnat de France, l'apport financier de la Nouvelle Aquitaine est déjà de 16 000€, il n'est pas souhaitable d'ajouter des dépenses supplémentaires, où allons-nous ?
- Monsieur le Président, il est grand temps de dire aux élus de la fédération que c'est vous et le comité directeur qui gérez la région et non certains élus ou employés de cette fédération.
- Qu'en serait-il de nos finances si nous n'avions pas arrêté l'embauche d'un CTFR que certains voulaient à tout prix ?
- Je pense qu'il est souhaitable de reporter le vote de ce budget prévisionnel après le comité directeur de la Fédération de la fin du mois ou de nouvelles propositions devraient être faites, et s'être mis autour d'une table avec les élus pour le fonctionnement du CRENA.
- Vous remerciant de m'avoir écouté, je vous souhaite à tous et toutes une bonne assemblée. »

Le Président remercie Alain FORETNEGRE pour son travail.

Le président demande que les élus soient plus proches de la commission Jeunes et le CRENA. Il est fait remarquer que seulement 4 présidents étaient présents pour visiter le CRENA, suite à la convocation de l'ETR.

Il confirme le risque de diminution d'équipes aux championnats de France Jeunes (12 équipes) si la proposition de la FFPJP est confirmée, car le coût total est d'environ de 100 k€ avec les autres activités pour les Jeunes.

Malgré les augmentations de cotisations (5 €), on n'arrive pas à tenir le budget, il ne faut pas ponctionner les comités pour équilibrer les budgets.

Guy DINIEL soulève le problème des frais des qualifications régionales qui sont passés à la charge de la Région. Il est fait remarquer qu'il ne faut pas juste voir les frais du CRENA, mais intégrer tous les budgets qui tournent autour des jeunes ; nous sommes à une somme de 48,5 k€ cela représente 29% du budget global pour 4% des effectifs des licenciés de la région.

Nous avons atteint une limite haute pour le financement des actions pour les Jeunes et si nous voulons les augmenter, il faudra revoir le mode de financement. Il est demandé au Président s'il peut s'informer sur la participation des autres Régions au budget des Jeunes. Cela n'est pas facile de comparer car des régions n'ont pas de CRENA.

Rapport Commission ETR par Guy DINIEL :

Il confirme que le stage prévu en décembre est annulé, car des jeunes et des éducateurs sont déjà retenus pour le stage de l'équipe de France.

Il est fait remarquer que le CRENA perd un peu de sa valeur si les stages sont annulés et c'est dommageable pour les autres jeunes. A cause des absences, il y a des problèmes de déplacement des jeunes en particulier pour le CD64

Il y a 5 jeunes de retenus dans un premier temps et ensuite 8 autres.

Il est prévu pour l'instant 2 stages en 2023 : un en février et le second en avril.

Malgré les très mauvais résultats d'équipes à DOUAI, il y a la possibilité d'avoir 13 jeunes retenus en Elite. Cela est dû à de bons résultats individuels à DOUAI et au France.

Il y a 4 candidats à l'examen de BF2 qui pourront peut-être intégrer l'ETR.

Guy DINIEL nous rapporte que pour le trophée des pépites, il y aurait pu avoir une possible entente entre des équipes d'Occitanie et malgré des réclamations, il n'y a eu aucune suite.

Il relate une agressivité de certaines personnes lors de cette compétition à DOUAI pour son éventuelle inaction pour ne pas avoir dénoncé assez rapidement les faits dans l'affaire de BASSENS.

Le président du CD33 regrette qu'il n'ait pas été mis au courant de cette affaire au moment des faits et que des reproches sur la commission de discipline soient évoqués à cette réunion.

Rapport Commission de Discipline par Alain NÉHÉMIE :

Les années COVID avaient vu la disparition des affaires de discipline, mais la reprise de l'activité voit les affaires se multiplier : 12 ou 13 affaires sont en cours et de nouvelles sont en instance de réception de dossiers.

Pour les affaires concernant les absents aux championnats régionaux, des sanctions ont été prises entre 6 mois et 1 an de retrait de licence, et il y a sûrement une part d'erreur des comités départementaux.

Les amendes dans la majorité des cas rentrent dans les caisses de la Région sauf peut-être pour les longues peines où cela sera plus difficile de se faire payer.

Une tendance est inquiétante sur les violences entre vétérans avec des agressions et des coups. Il est rappelé que malheureusement la discipline touche les jeunes aussi.

Des évènements regrettables ont eu lieu lors des CRC jeunes à Brive avec des manques de respect envers les éducateurs sur les terrains et des mauvais comportements à l'hôtel. Il a été demandé une petite sanction avec une retenue pécuniaire sur leur argent de poche en accord avec leurs parents et retrait de leurs titres de champions départementaux.

Le président nous informe des suites pour les affaires BONNAUD au tribunal administratif.

Il est évoqué également une autre affaire de jeunes à BASSENS.

Il va être nécessaire de trouver de nouveaux membres extérieurs pour cette commission après le départ de Denis VAULTIER.

Élection des membres et du médecin

Suite à l'absence de Monsieur LE DE, Madame Sylvie MAZURIER du CD64 le remplacera, pour ces élections, à la commission électorale.

Présentation des candidats :

Candidature collègue général :

Rémi LAPEYRONNIE : Il travaille chez SUEZ (service des eaux), secrétaire de son club à L'EP BRANTOME CHAMPAGNAC et est membre du CD24. Il souhaite faire partie de la commission sportive.

Candidature collègue médecin :

Christophe JAMET : il est médecin, licencié dans le CD16. Il est absent aujourd'hui.

Il est confirmé qu'il est possible de faire l'élection d'un membre, même si celui-ci est absent lors du vote.

Résultat des élections par la Commission Electorale

Candidature collègue médecin :

Monsieur Christophe JAMET est élu avec 213 « OUI » et 18 « NON »

Candidature collègue général :

Monsieur Rémi LAPEYRONNIE est élu avec 231 « OUI »

L'ensemble des membres de la Région félicitent Monsieur Rémi LAPEYRONNIE pour son élection et le Président lui remet sa carte de membre de la Région et son pin's de dirigeant.

Présentation du budget prévisionnel :

Christian DEVAINE nous présente le budget prévisionnel 2023, préparé par la Commission des Finances :

Quelques remarques sont faites, elles sont les suivantes :

- Après une perte totale d'environ 6000 licenciés depuis le début du COVID et le début de la remontée cette année (+ 3000), il est prévu encore pour cette année une augmentation de 1000.
- Les dépenses ont été assez bien étudiées avec une baisse de dépenses pour le championnat de France avec 5 équipes de moins en Triplette Masculin mais l'ajout du championnat de Tir de Précision et le Triplette Mixte. Cela devrait s'équilibrer et de plus le budget a quand même été augmenté.
- Ce budget est monté avec l'hypothèse d'un déficit d'environ 16,9 k€.
- Le budget pour le championnat des jeunes peut être revu si les 12 équipes sont maintenues avec des possibilités de diminution de certains postes pour combler ces dépenses. Mais nous attendons des informations de la FFPJP.
- Il sera possible de faire des économies sur les frais de réunion en 2023 malgré une augmentation prévue sur ce poste par rapport à 2022.

Une proposition est faite pour que les comités participent aux frais du championnat de France Jeunes, en particulier pour les comités qui avaient des équipes départementales en 2022, mais cela ne recueille pas la majorité des avis des comités. Il y a des possibilités d'économies sur les frais (repas, etc...) mais pour les comités organisateurs, ce n'est pas un bon signal pour ceux qui font le travail.

Il faudra prévoir une réunion de la commission des finances dès que nous aurons la réponse de la FFPJP sur le nombre d'équipes retenues pour notre région aux championnats de France Triplettes Jeunes.

Il fait remarquer qu'il y a des problèmes sur la qualité des repas pour les divers championnats de la FFPJP.

COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

17 Rue de la Moulinatte

33130 BEGLÉS

BUDGET PREVISIONNEL 01/10/2022 AU 30/09/2023 (1)

CHARGES	2021/2022	2022/2023	PRODUITS	2021/2022	2022/2023
60 - Achats			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
Fournitures de bureau	1 100.00 €	1 100.00 €	Prestations de services	4 200.00 €	4 900.00 €
Fournitures non stockables	1 800.00 €	1 800.00 €	Centre Formation FFPJP	3 000.00 €	3 500.00 €
Autres (à préciser) Fanions - Ecussons	3 000.00 €	3 000.00 €	Organisation session BF1 FFPJP	1 000.00 €	1 000.00 €
Acquisition matériel informatique					
Tenues Championnat France	8 000.00 €	9 000.00 €	Inscription Concours Régionaux	200.00 €	400.00 €
Total achats	13 900.00 €	14 900.00 €			
61 - Services extérieurs			Vente de marchandises	300.00 €	1 000.00 €
Sous-traitance			Rembt diplômes - médailles - autres	300.00 €	1 000.00 €
Locations	5 000.00 €	1 500.00 €	Produits des activités annexes	1 400.00 €	1 400.00 €
Entretien équipement, matériel	500.00 €	250.00 €	Rembt frais déplt Président - FFPJP	1 000.00 €	1 000.00 €
Primes d'assurance			Autres remboursements	400.00 €	400.00 €
Documentation		200.00 €			
Divers (à préciser) Site INTERNET		650.00 €	Rembt sur Qualif.	26 000.00 €	
Total services	5 500.00 €	2 600.00 €	Total ventes	31 900.00 €	7 300.00 €
62 - Autres services extérieurs					
Rémunération intermédiaires	3 400.00 €	4 000.00 €			
Frais d'Arbitrage - Mise à Disposition Personnel	1 200.00 €	1 200.00 €			
Honoraires avocat	2 200.00 €	2 800.00 €	74 - Subventions d'exploitation	10 000.00 €	13 450.00 €
Publicité - Publications	2 800.00 €	2 500.00 €	Etat (ANS)	6 000.00 €	5 000.00 €
Evènements familiaux	800.00 €	500.00 €	Centre Régional d'Entraînement		
Bons d'achat	2 000.00 €	2 000.00 €	FFJP ACCES HAUT NIVEAU		4 450.00 €
Déplacements, missions	166 700.00 €	173 648.00 €	Subvention personnel		
Qualif. Régionaux Champ. France	4 000.00 €	3 000.00 €	Aide Formation Sportif Haut Niveau DDJSP		
Frais CHAMPIONNATS de France Séniors	35 000.00 €	44 000.00 €			
Frais CHAMPIONNATS de France Jeunes	20 000.00 €	34 958.00 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine -Actions 2021/2022	4 000.00 €	4 000.00 €
Frais CNC Jeunes	6 000.00 €	5 000.00 €	Actions 2022	4 000.00 €	4 000.00 €
Frais CRC	14 000.00 €	18 000.00 €			
Frais Sélections Jeunes Dépt + Qualif. CDF	35 000.00 €	12 000.00 €			
Challenge Ecoles de Pétanque	1 500.00 €	- €	Mécénat d'Entreprise		500.00 €
Trophée des Pépites	1 000.00 €	3 740.00 €			
Centre Régional d'Entraînement	30 000.00 €	30 000.00 €			
A.G. + Congrès	6 000.00 €	6 000.00 €	Fédération FFPJP	25 935.00 €	26 600.00 €
Frais Réunions C.R. + COMMISSIONS	5 400.00 €	9 350.00 €	Fiche financière 2022	5 000.00 €	5 000.00 €
Stages, formations	5 100.00 €	800.00 €	Participation CNC	4 800.00 €	5 000.00 €
Discipline	2 700.00 €	4 000.00 €	Participation Emploi		
Déplacements Président	1 000.00 €	2 800.00 €	Participation CRNA	16 135.00 €	16 600.00 €
Frais postaux et téléphone	500.00 €	500.00 €			
Services bancaires et assimilés	250.00 €	350.00 €			
Total charges externes	173 650.00 €	174 498.00 €	Total subventions	35 935.00 €	57 150.00 €
63 - Impôt et Taxes			75 - Gestion Courante		
Taxes sur salaires			Cotisations Comités 5.00 € / licencié	129 240.00 €	135 000.00 €
Autres taxes et impôts			Mutations Externes	3 000.00 €	3 000.00 €
Total taxes			Total cotisations	132 240.00 €	138 000.00 €
64 - Salaires et charges					
Rémunérations, encadrements			Amendes / Pénalités diverses	800.00 €	1 500.00 €
Cotisations sociales			Remboursements divers	500.00 €	500.00 €
Autres charges de personnel			Total gestion courante	133 540.00 €	140 000.00 €
Total salaires et charges de personnel					
65 - Autres Charges de gestion courante					
Cotisations BASI COMPTA SAOS CROS	1 100.00 €	1 100.00 €			
Centre Formation FFPJP	4 635.00 €	4 200.00 €	76 - Produits financiers	260.00 €	400.00 €
Subvention Exceptionnelle Coupe d'Europe	1 000.00 €	1 000.00 €	77 - Produits exceptionnels		
Subvention Comités Organisateurs CDF		2 000.00 €	Mécénat, partenaires		
Subvention Nationaux Jeunes		3 150.00 €	Remboursement de charges		
Total charges de gestion	6 735.00 €	11 450.00 €			
66 - Charges financières			Total produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €	1 000.00 €			
68 - Dotation aux amortissements	850.00 €	402.00 €			
TOTAL DES CHARGES	201 635.00 €	204 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS	201 635.00 €	204 850.00 €
Bénévolat	6 000.00 €	6 000.00 €	Bénévolat	6 000.00 €	6 000.00 €
TOTAL DES CHARGES	207 635.00 €	210 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS	207 635.00 €	210 850.00 €

Approbation du budget prévisionnel

Le président met au vote l'approbation de ce budget.

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité, moins 5 abstentions.

Le président remercie la commission des finances et Christian DEVAINE pour leur travail pour la réalisation de ce budget.

Questions Diverses

Une question est posée par Thierry LAMARDELLE qui propose le passage des indemnités des CRC de 60 à 100 €:

Pour rappel les CRC en 2022 ont coûté 17 k€. L'ancienne Ligue Aquitaine donnait pour mémoire 150 € à chaque club participant, mais faisait payer une inscription pour les CRC. Cette proposition d'augmentation serait d'un montant d'environ 7 k€ pour le budget.

La décision pourra être étudiée dès que nous aurons la décision de la FFPJP sur le nombre d'équipes jeunes au FRANCE.

Une question est posée par Guy DINIEL sur le mode de qualification des Jeunes pour le championnat de Région :

En 2022, une équipe supplémentaire avait été donnée aux comités qui n'avaient pas d'équipe directement qualifiée par leur comité. Mais tous les comités qui le pouvaient n'ont pas pris cette équipe supplémentaire. Il est proposé que tous les comités aient 2 équipes et 8 équipes attribuées en fonction de la participation aux qualifications dans chaque comité.

Il est difficile de savoir à l'avance le nombre d'équipes engagées pour chaque comité et savoir combien chacun d'entre eux doit qualifier d'équipes le jour de leur championnat départemental. Il faudrait savoir au plus tard 48h à l'avance la répartition pour chaque comité. Les comités devront prévoir une équipe en réserve au cas de changement de dernière minute.

Une question est posée, par Loïc MONNIER sur les CRC Jeunes pour 2023 :

Il va y avoir en 2023, 3 catégories pour les CRC Jeunes. Il est proposé que pour chaque catégorie, une équipe par comité soit qualifiée : c'est-à-dire les équipes championnes départementales ; donc au total 12 équipes par catégorie.

La question a été mal comprise, elle porte sur l'organisation pratique de ces championnats avec 36 équipes de Jeunes sur un même lieu. Il s'interroge sur le nombre de terrains à l'intérieur du boulodrome de SOUSTONS en cas de pluie par exemple. Malgré toutes ces remarques, l'organisation sur le site de SOUSTONS est validée.

Une question est posée par Guy DINIEL sur la formation des arbitres sur les compétitions Jeunes et la désignation de ces arbitres :

Il est nécessaire que chaque comité fasse la formation de ses arbitres et se rapproche des formateurs désignés.

Il précise dans sa demande que les arbitres désignés pour ces compétitions soient bien formés aux règles de jeu pour les Jeunes. Il est rappelé que le problème principal est le manque d'arbitres qui est plus général.

Plusieurs personnes se posent des questions sur les formations, pas uniquement pour les arbitres, à savoir les dates, les lieux et qui gère tout ça. Il est proposé que les demandes soient centralisées par la Région pour qu'ensuite la FFPJP puisse répartir les formations en fonction des desideratas de chaque comité. La solution que chaque comité s'adresse directement à la FFPJP n'est pas forcément la bonne solution car l'information ne passe pas dans toute la Région.

Malheureusement il y a trop peu de formateurs et de dates pour faire toutes les formations.

Pour ce qui concerne la liste des arbitres régionaux, Roland ARMAND a bien reçu une liste de la FFPJP mais il ne sait pas si elle est à jour. Il faudrait que chaque comité puisse confirmer cette liste.

Pour terminer cette assemblée générale, le Président tient à remercier Yvette DELOL, présidente du CD24 et l'ensemble des membres de son comité pour toutes les organisations entre 2020 et 2022 (5 championnats de France), et lui remet, au nom de la fédération, le diplôme d'Argent ainsi que la médaille correspondante, pour tout le travail accompli, même si elle n'a pas été entièrement récompensée par la fédération. L'ensemble des membres l'applaudit pour cette distinction amplement méritée.

Pour terminer, le Président clôture l'Assemblée en remerciant tous les membres et personnes présentes et félicite le CD 64 pour sa parfaite organisation.

Il est 16h00, la séance est levée.

Le Président du comité régional,

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, slightly curved strokes that resemble the letters 'C' and 'P' intertwined, followed by a long horizontal stroke extending to the right.

C. PASTOURELY

Le Secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'N' followed by a series of horizontal and vertical strokes that form the letters 'A' and 'E', ending with a long horizontal stroke.

A. NEHEMIE